

LA PERSONNE ADHÉRENTE DOIT REMPLIR LES SECTIONS 1-2-3-7 ET LES SECTIONS 4 ET 6 SI NÉCESSAIRE L'EMPLOYEUR DOIT REMPLIR LA SECTION 5 — LA SECTION 8 EST RÉSERVÉE À SSQ

S'EMPLOIE SANS CARBONE — ÉCRIRE FERMEMENT S.V.P.

C.P. 10500, succursale Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4H6

1 IDENTIFICATION D	E LA PERSO	NNE ADHÉRI	ENTE						
Nom			Prénom				N° d'assurance social	e	
	-44-								
2 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX									
Adresse						Code postal	Communica Fr. An		
N° tél. à la résidence	N° tél. au tra	wail	Courriel				Date de naissance	g W '	
N tel. a la residence	IV conducted						A A A	7 W W J J	
DÉSIGNATION DE	LA PERSONN	IE CONJOIN	TE						
							Δ M , M J , ,	III sa . E I	
Nom		Prén	om			Date de naissanc	<u> </u>	Sexe	
3 GARANTIES									
3 G/110 (177123		ADHI	ÉSION		CHANGEMENT				
3.1 ASSURANCE SANTÉ (OBL	IGATOIRE) Veui			a protection dés	rée. (Voir note		JEMIERT,		
	Individuel	Monoparental	Familial	Exemption*	Individuel	Monoparental	Familial	Exemption*	
Santé 1									
Santé 2									
Santé 3									
* La section 5.13 relative à l'exem 3.2 SOINS DENTAIRES (FACU	<u> </u>	 	eur.						
3.2 SUINS DENIMINES (FACO	Indivi		Monoparental	Familial	Individuel	Monoparental	Familial	Terminaison	
[Adhésion auton								
]	☐ Je renonce à ce	tte protection							
3.3 ASSURANCE SALAIRE DE		(OBLIGATOIRE)						
1 1 2	✓ le désire particir	oer à cette darantie	e (voir note 3 au verso	n)	\Box Je renonce à cette protection (Voir note 4 au verso)				
3.4 ASSURANCE VIE (FACULTA	· · · · ·								
3.4.1 De base de la personne	, ,	Adhésion aut	•		A	jouter	Ter	miner	
(1 fois le salaire annuel)		☐ Je renonce à							
3.4.2 Additionnelle de la pers	onne	□ Je Ithonice a	cette protection		Augmenter à		Réduire à		
adhérente		/Indiausa	fois	-!!śaiwá\	fois (Indiquez le nombre total de fois désiré)		1	fois (Indiquez le nombre	
(1 à 5 fois le salaire annue	1)	(Indiquez	z le nombre total de fo	ois desire)			total de fois désiré)		
3.4.3 De la personne conjoint	e et des	✓ Adhésion automatique			Ajouter		Terminer		
enfants à charge		☐ Je renonce à	cette protection						
3.4.4 Additionnelle de la pers					Augmenter à		Réduire à		
(1 à 10 unités de 10 000 \$)	unités (Indiquez le nombre total d'unités désiré)			unités (Indiquez le		unités (Indiquez le		
nombre total d'unités désiré) 3.5 ÉVÉNEMENT justifiant la demande de changement. Indiquez la date de l'événement								d'unités désiré)	
(Pour la cohabitation, indique			ate de i evenement	AAAAA	M M M	(Pour les points	2 à 9)		
Cohabitation (Vie maritale)			2. Ma	ariage ou union civile	<u> </u>	Séparation			
→ 1.1 Un enfant est-il issu de l'uni				option	_	Divorce			
→ Si oui, date de naissance de l'enfant A A A A M M M J J J 4. Naissance B. Perte de l'assurance de la personne conjointe 9. Fin d'admissibilité ou décès d'une personne à charge									
→ 1.2 Date de début de cohabitation A A A A M M M J J J 5. Prise en charge de l'enfant ☐ 9. Fin d'admissibilité ou décès d'une personne à charge ☐ ☐									
4 BENEFICIAIRE									
Je désigne comme bénéficiaire (au dé									
Conjoint(e) légal(e) (1) Conjoint	(e) de fait (7) F	ils-filles (2) Co	njoint(e) légal(e) et fils	- filles (6) Père-	-mère (3) Con	joint(e) de fait et fils - fi	illes (8) Frères-S	oeurs (4)	
Le bénéficiaire est révocable*	(peut être change					* Au Québas an I	'absonce de cheix à	cotto guestion la	
Le bénéficiaire est irrévocable* (ne peut être changé sauf avec le consentement écrit du bénéficiaire nommé irr					évocable) * Au Québec, en l'absence de choix à cette question, la désignation du conjoint <u>légal</u> est irrévocable et la désignation				
Nom(s) du(des) bénéficiaire(s) :					de tout autre bénéficiaire est révocable.				
OU La somme assurée sera payable	à la succession de	'adhérent							
	O déciano SSO	Société d'assur	anco-vio inc						



Remplir uniquement les sections pertinent (La section 1 est obligatoir

tes	DEMANDE D'ADHÉSION 🗆
	▼DEMANDE DE CHANGEMENT

5 EMPLOYEUR								
5.1 Nom de l'organisme				5.2 N° d'établissement	5.3 N° de gr	oupe ou T		
5.4 (N° d'employé)	5.5 Date d'emploi	5.6 Date d'admissibili	té 5.7 Reçu de l'employé	5.8 STATUT D'ENGAGEM	ENT ET DÉLAI D'ADMI			
	A M J	A M J	A M J	• 5.8.1 personne salariée e du temps complet dans u • 5.8.2 personne salariée e	ın poste (1 mois)			
5.9 ABSENCE DU TRAVAIL?		que la précédente (3 mois) sauf pour l'option Santé 1 (1 mois)						
5.9.1Est-ce que la personne adhére	ente est présentement abs	5.10 POURCENTAGE DE TEMPS TRAVAILLÉ Cette personne adhérente a travaillé 25 % ou moins du temps complet au cours de la période de référence et a décidé de :						
5.9.2 Non 5.9.3 Oui Si o	ui, raison	5.10.1 participer ou maintenir sa participation à l'assurance. (Voir note 7						
5.9.4 Date du début de l'absence	A M J	5.10.2 cesser de participer à l'assurance. (Voir note 7 au verso)						
		5.10.3 \(\square\) ne pas participer à l'assurance.						
La personne adhérente:		5.11 SALAIRE ANNUEL SELON LA CONVENTION COLLECTIVE						
5.9.5 a maintenu sa participat	ion 5.9.6 a suspe (sauf l'o	(comme si 100 % du temps plein)						
5.12 Je certifie que les renseignements						y / diffice		
A M J	sont exacts et complets.							
				Nom du représentant de l'em	ployeur (lettres moulées)			
N° tél.	Poste		Signature du représentant de l'employeur					
5.13 EXEMPTION								
5.13.1 Début d'exemption > 5.	13.2 Date de début d'exempt	on A	M J	conservez la preuve de l'	existence de l'assurance	permettant l'exemption.		
5.13.3 Fin d'exemption ▶ 5.	13.4 Date de la fin d'exempti	A on	M J	conservez la preuve de la	ı fin de l'assurance ayan	t permis l'exemption.		
5.14 REMARQUES								
6 DÉCLARATION DE PERS	ONNE NON-FUMEUS	Ε						
«Je soussigné(e) déclare être une person	ne non-fumeuse et n'avoir fur	né aucun produit de tab						
que SSQ peut demander périodiquement une confirmation de ce statut. À défaut de répondre, la personne assurée perd ce statut et ne bénéficie plus de la réduction de primes qui s'y rattache à compter de la date de la demande de SSQ. Je reconnais également que toute fausse déclaration ou réticence peut entraîner la nullité de la protection.»								
Pour vous-même Pour votre personne conjointe A M J A M J								
6.1 Date : 6.2 Signature de la personne adhérente : 6.4 Signature de la personne conjointe :								
			, Joseph Grand Grand	,				
7 AUTORISATIONS ET SIC J'autorise mon employeur à déduire d		quises en vertu des p	rotections que j'ai chois	is. J'autorise mon employeu	r et SSQ à utiliser, pou	r des fins administratives,		
les renseignements contenus dans cette plus avoir pris connaissance de l'avis au	e demande, y compris mon nu	méro d'assurance soci	ale. Je certifie que les ren	seignements inscrits sur cette	demande sont exacts e			
7.1 Date : A M		7.2 Signa	ture de la personne adhé	rente				
8 SECTION SSQ								
N° groupe	N° certificat	A M J Classe Adhérent sélection						
FDAYS			VIE M.M.A.	VIE M.M.A.	VIE M.M.A.	Non Oui		
MAL. FRAIS DENT.	I.H. R.I.P.	VIE M.M.A.	P.À.C.	VIE M.M.A. CONJOINT	VIE M.M.A. ENFANTS	RENTES SURV.		
BASE								
ADD.								
Adhérent(e) fumeur(se) Oui Non Code certificat								
Conjoint(e) fumeur(se) Oui Non Codifié par								
Copie blanche pour SSQ — Copie ja	une pour l'employeur —	Copie rose pour la	personne adhérente			FV879F (2021-0		

CHOIX DE PROTECTION ET STATUT D'ENGAGEMENT

Note 1

Vous devez choisir un statut de protection (individuel, monoparental ou familial) ainsi qu'un niveau de protection (Santé 1, Santé 2 ou Santé 3).

Vous pouvez changer votre niveau de protection dans les 30 jours suivants l'un des événements prévus à la section 3.5 du présent formulaire, sans égard à la durée de votre participation. En l'absence d'événement, vous devez conserver le même niveau de protection pendant au moins 36 mois avant de pouvoir le diminuer.

Si vous faites votre demande dans les 30 jours suivant la date de l'événement, le changement entre en vigueur à la date de l'événement. Vous pouvez profiter de cette situation pour modifier votre statut de protection, votre niveau de protection ou celui de vos personnes à charge à la hausse ou à la baisse.

Si vous faites votre demande plus de 30 jours après la date de l'événement, ou en l'absence d'événement, le changement à la hausse entre en vigueur le premier jour de la période de primes qui coïncide avec ou qui suit la date où votre employeur reçoit la demande. Toutefois, pour une modification à la baisse, vous et vos personnes à charge devez conserver le même niveau de protection pendant au moins 36 mois avant de pouvoir le diminuer.

Pour plus de détails, consultez la section « Entrée en vigueur de l'assurance » de votre brochure.

Note 2

Le statut de protection individuel en soins dentaires est accordé par défaut, à moins d'y renoncer ou de choisir un statut de protection différent. La durée minimale de participation à cette garantie est de 36 mois consécutifs et cette période est comptabilisée à partir du 31 mars 2019 ou de la date initiale de la protection de la personne adhérente. À noter que la durée de participation aux options Santé 2 et Santé 3, dans lesquels la protection de soins dentaires était incluse avant le 31 mars 2019, ne peut être comptabilisée.

Note 3

La participation à cette garantie peut être facultative pour toute personne salariée admissible à un groupe privé dans lequel le vote de l'unité d'accréditation a été favorable à une telle protection.

Note 4

Vous pouvez renoncer à la garantie d'assurance salaire de longue durée si celle-ci est obligatoire dans le mesure où vous répondez à l'une ou l'autre des conditions prévues pour cette garantie. À cet effet, vous devez compléter le formulaire **Droit de renonciation à la garantie obligatoire d'assurance salaire de longue durée** disponible auprès de votre employeur et consultez la section « Participation à l'assurance » de votre brochure pour plus de détails.

Note 5

Vous devez participer aux garanties d'assurance vie et d'assurance salaire de courte durée (104 semaines) prévus à la convention collective pour avoir accès aux garanties Santé 2 ou 3, aux garanties d'assurance vie et d'assurance salaire de longue durée.

Note 6

Assurance vie de base

L'adhésion à la garantie d'assurance vie de base de la personne adhérente et à l'assurance vie de la personne conjointe et des enfants à charge est automatique. Toutefois, vous avez le droit d'y renoncer à la date d'admissibilité à l'assurance. En cas de renonciation, l'adhésion à ces garanties devient facultative et des preuves d'assurabilité seront exigées si vous présentez une demande d'adhésion plus de 30 jours après la date à laquelle vous êtes devenu(e) admissible.

Assurance vie additionnelle

Dans la colonne « Augmenter à » ou « Réduire à », le chiffre que vous inscrivez correspond à la protection que vous désirez et non pas au nombre d'unités que vous ajoutez ou enlevez. À titre d'exemple, si vous possédez une protection représentant 3 fois votre salaire en assurance vie additionnelle et que vous indiquez « 2 » dans la case « Réduire à » , nous retrancherons 1 unité de salaire de votre montant d'assurance vie additionnelle. Cette procédure est la même pour le montant d'assurance vie additionnelle de la personne conjointe. Des preuves d'assurabilité sont toujours requises lors d'une demande d'assurance vie additionnelle.

Note 7

Pour connaître les dispositions particulières qui s'appliquent à la personne adhérente travaillant 25 % ou moins du temps complet, consultez l'annexe 1 de votre brochure.

Note 8

En vertu de la Loi sur l'assurance médicaments du Québec, la participation minimale à l'option santé 1 est obligatoire (sous réserve du droit d'exemption) puisque cette option prévoit le remboursement de médicaments. Consultez la section « Participation à l'assurance » de votre brochure pour en savoir davantage sur le droit d'exemption.

AVIS

Dossier et renseignements personnels

Dans le but d'assurer le caractère confidentiel des renseignements concernant les personnes qu'elle assure, SSQ, Société d'assurance-vie inc. constitue un dossier d'assurance dans lequel sont versés les renseignements concernant leur demande d'adhésion ainsi que les renseignements relatifs à leurs demandes de prestations.

Sauf les exceptions prévues à la loi, seuls les employés, mandataires et fournisseurs de services qui sont responsables de la gestion du contrat, des enquêtes, de la sélection des risques et du traitement des demandes de prestations, ainsi que des réassureurs et toute autre personne que vous aurez autorisée ont accès à ce dossier. SSQ conserve les dossiers d'assurance dans ses bureaux.

Toute personne a le droit de prendre connaissance des renseignements la concernant et, le cas échéant, de les faire rectifier sans frais, en adressant une demande écrite à SSQ, Société d'assurance-vie inc., 2525 boul. Laurier, Case postale 10500, Succursale Sainte-Foy, Québec (Québec), G1V 4H6, à l'attention du Responsable de la protection des renseignements personnels. Toutefois, SSQ peut exiger des frais pour toute transcription, reproduction ou transmission de renseignements et informera préalablement la personne concernée du montant approximatif exigible.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'Énoncé de la politique de protection des renseignements personnels sur le site ssq.ca.